

Document de travail

Le présent document, qui préfigure le futur plan d'actions, est issu des réflexions produites lors des différents temps de travail liés au bilan énergétique (comité de pilotage ; comité technique), ainsi qu'au cours des phases d'enquêtes auprès de différents groupes d'acteurs.

Présentant déjà de nombreuses actions, il est évident que celles-ci ne pourront pas toutes être mises en œuvre.

C'est pourquoi il sera proposé aux membres du comité de pilotage, d'opérer une sélection des actions prioritaires à engager, à partir de certains critères (faisabilité technique ; possibilités de financement ; niveau de partenariat et d'effet de levier...).

Le plan d'actions se décline en trois niveaux :

- Des objectifs stratégiques, qui répondent aux enjeux forts identifiés sur le territoire :
 - Objectif stratégique 1 : Diffuser, partager la connaissance des enjeux énergétiques et climatiques globaux et locaux
 - Objectif stratégique 2 : Promouvoir des politiques locales publiques de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le changement climatique
 - Objectif stratégique 3 : Lutter contre la précarité énergétique et développer la solidarité
 - Objectif stratégique 4 : Promouvoir et développer une mobilité durable
 - Objectif stratégique 5 : Promouvoir un développement économique sobre en énergie
 - Objectif stratégique 6 : Réduire la dépendance aux énergies fossiles.
- des objectifs opérationnels, qui désignent plus concrètement les champs sur lesquels investir les actions ;
- des actions (celles déjà engagées où envisagées sont soulignées).

NB : la numérotation des objectifs et des actions n'est liée qu'à leur identification et non à un critère de priorité.

Les fiches actions établies à ce jour et qui reprennent plus en détail les actions inscrites dans le plan, ne concernent que celles pour lesquelles des partenariats ont été actés sur le principe après contacts des intéressés.

D'autres fiches actions seront présentées le jour du comité de pilotage (fiches en attente de validation des partenariats envisagés)

Objectif stratégique 1 : Diffuser, partager la connaissance des enjeux énergétiques et climatiques globaux et locaux

<p>Constats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La nouvelle Charte du Parc prend pleinement en compte les enjeux énergétiques dans ses objectifs (Axe C). • Les enjeux énergétiques et climatiques restent souvent mal appréhendés par les acteurs du territoire aussi bien publics que privés, ainsi que le grand public. • Des dynamiques se créent (création de groupes de travail, réalisation d'outils de communication, d'événementiels, ...) mais restent isolées. En participant au programme régional AGIR, le Verdon souhaite mettre en place une stratégie énergétique territoriale, en s'appuyant sur des enjeux énergétiques locaux mais également sur le développement de démarches locales et partagées. 				
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Actions : <u>EN SOULIGNE</u> : actions déjà réalisées ou en cours sur le territoire</p>	<p>Bénéficiaires</p>	<p>Maîtrise d'ouvrage</p>	<p>Partenaires mobilisables (en souligné ceux souhaitant être impliqués dans l'action)</p>	<p>démarra ge</p>
<p>1- Communiquer et favoriser l'appropriation de la stratégie énergétique du territoire.</p>	<p>1.1- Création et mise en ligne de documents synthétiques relatifs au bilan énergétique sur les sites internet du Parc et du SMPV: - Fiches dédiées aux différents éléments du bilan : fiches sectorielles ; production / Consommation du territoire ; plan d'actions... - Plaquette de présentation synthétique du Bilan (imprimable en A3 pour un format journal plié en 2)</p> <p>1.2- Proposer dans les collectivités et syndicats volontaires d'accueillir une présentation du bilan et du plan d'actions validé (réunion publique d'information et de sensibilisation).</p> <p>1.3- Alerter à l'aide d'une communication spécifique les acteurs et publics concernés par chaque secteur ayant fait l'objet d'une étude des consommations énergétiques et GES.</p>	<p>Communes + habitants</p> <p>Communes + habitants</p> <p>Communes + groupes d'acteurs</p>	<p>Parc du Verdon/SMPV</p> <p>Parc du Verdon/SMPV</p> <p>Parc du Verdon/SMPV</p>	<p>Région/ADEME (programme AGIR ASTER MDE)</p> <p>collectivités et syndicats</p> <p>/</p>	<p>juin 2009</p> <p>juin 2009</p> <p>juin 2009</p>
<p>2- Pérenniser le Bilan énergétique dans sa dimension « observatoire ».</p>	<p>2.1- Mise à jour du Bilan énergétique en 2011 : consommations (avec approche ratios par secteur) + productions énergétiques du territoire.</p>	<p>Communes + habitants + groupes</p>	<p>Parc du Verdon/SMPV</p>	<p>Région/ADEME ; communes</p>	<p>2^{ème} semestre 2010</p>
<p>3- Informer et sensibiliser au changement climatique, à la MDE (Maîtrise de l'énergie), à des pratiques de construction durables. *sur la base de l'approche NègaWatt : démarche d'élaboration d'une politique énergétique opérationnelle en 3 axes : La sobriété énergétique ; l'efficacité énergétique ; les énergies renouvelables.</p>	<p>3.1- Réaliser une exposition itinérante sur les enjeux climatiques et énergétiques, les économies d'énergies et l'éco-construction</p> <p>3.2- <u>Appui sur l'action du Parc « Paroles d'ici » (Café-débat) sur des thématiques tournant autour de « énergie / climat ».</u> NB : Une action a déjà été réalisée sur ce thème le 4 avril 2009 à St Martin de Brômes.</p> <p>3.3- Assurer une <u>veille documentaire</u> sur les outils ressources liés à l'énergie et le changement climatique (dont notamment mise en ligne de documents à télécharger ; liens internet sur les sites du Parc et du SMPV) avec une partie actualité (événementiels ; revue de presse...).</p>	<p>Communes + habitants + associations</p> <p>Communes + habitants + associations</p>	<p>Parc du Verdon/SMPV</p> <p>Parc du Verdon</p> <p>Parc du Verdon/SMPV</p>	<p><u>Collectivités ; CAPEB 83 & 04 ; Espaces Infos Energie ; Conseil général 04.</u></p> <p>Communes d'accueil des événements ; <u>Espaces Infos Energie ; Radio Verdon</u></p> <p><u>Région/Ademe ; Espaces Infos Energie ; Associations spécialisées</u></p>	<p>2^{ème} semestre 09</p> <p>1^{er} semestre 2009</p> <p>2009</p>

	3.4 Capitaliser et mutualiser les expériences, projets, et outils d'éducation à la MDE.	Collectivités ; enseignants ; animateurs		Etablissements scolaires ; Parc du Verdon/SMPV ; CPIE des AHP ; associations d'éducation à l'environnement.	2 ^{ème} semestre 2009
	3.5- Organiser des visites d'installations de particuliers bénéficiant d'un recul d'usage (Solaire thermique et photovoltaïque ; géothermie ; chaudière-bois ; maison bioclimatique...)	Habitants	Parc du Verdon/SMPV	Espaces Info Energie 04 et 83 ; association APPER	2 ^{ème} semestre 2009
	ACTIONS TERRITORIALES SPECIFIQUES				
3.6- Accompagnement d'une action de sensibilisation dans une commune de l'est du territoire, sur l'isolation de l'habitat.	Communes de l'est du territoire	Parc du Verdon/SMPV		2009 - 2010	

Objectif stratégique 2 : Promouvoir des politiques locales publiques de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le changement climatique

<p>Constats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Très peu de communes du territoire (moins de 10 %) se sont encore engagées dans une démarche d'élaboration d'une politique de Maîtrise de l'énergie. • La plupart des communes ont une mauvaise connaissance de leurs consommations énergétiques et de leurs potentiels d'actions en termes de maîtrise de l'énergie. • Les consommations du patrimoine communal (bâtiments et éclairage public) représentent seulement 1% des consommations énergétiques du territoire. La répartition par poste de consommation varie fortement d'une commune à l'autre (Remarque : toutefois, les politiques urbaines planifiées par les communes ont un impact direct sur les consommations notamment sur les thématiques du transport et du bâti (déplacements, performance énergétique des bâtiments, étalement urbain, ...)). • Secteur du bâti : premier poste de consommation énergétique du territoire du Verdon et le second en termes d'émissions de gaz à effet de serre. • Le parc de résidences principales se caractérise par une majorité de maisons individuelles (77%), anciennes (56% construites avant 1975) et mal isolées. • Les consommations unitaires d'énergie des logements du Verdon sont supérieures aux moyennes nationales. • L'ouest du territoire est plus particulièrement concerné par les enjeux de l'étalement urbain. bâtiments • En 2002, le SMPV a porté un Plan Local de l'Énergie, soutenu par l'ADEME et la Région, qui a permis à quelques communes de mieux connaître leur situation énergétique (état des dépenses énergétiques), et d'entraîner une mobilisation des élus autour de l'énergie (ex. amélioration de l'éclairage public) • Certains territoires (Pays ; com de com) sont d'ores et déjà engagés dans des démarches de maîtrise de la demande en énergie. Ces stratégies restent néanmoins isolées et ne sont pas inscrites dans une démarche territoriale portée à l'échelle du Verdon (SMPV et Parc). 				
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Actions : <u>EN SOULIGNE</u> : actions déjà réalisées ou en cours sur le territoire</p>	<p>Bénéficiaires</p>	<p>Maîtrise d'ouvrage</p>	<p>Partenaires mobilisables (en <u>souligné</u> ceux souhaitant être impliqués dans l'action)</p>	<p>démarrage</p>
<p>1- Définir une politique locale énergétique et de lutte contre le changement climatique</p>	<p>1.1 Identifier dans chaque commune, intercommunalités et syndicats du territoire un élu référent sur l'énergie.</p> <p>1.2 Accompagner des communes volontaires dans la définition de leur politique énergétique en accord avec la stratégie territoriale définie par le Parc du Verdon et le SMPV (ex action de suivi énergétique des consommations communales ; définition des enjeux et élaboration de leur programme d'actions).</p> <p><u>NB</u> : y compris des communes n'ayant pas candidaté à l'appel à projets 2009 « Collectivités lauréates AGIR pour l'énergie ».. Un appui sur ces dernières est envisageable (témoignage d'expérience).</p>	<p>Communes</p> <p>Communes (élus ; techniciens)</p>	<p>Parc du Verdon/SMPV</p> <p>Parc du Verdon</p>	<p>communes</p> <p>communes</p>	<p>juin 2009</p> <p>2^{ème} semestre 2009-2010</p>
<p>2- Lutter contre l'étalement urbain dans les communes du territoire et intégrer des objectifs de performance énergétique</p>	<p>2.1- Elaborer et mettre en œuvre un cycle de sensibilisation-formation sur divers volets contribuant à une gestion durable de l'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration de recommandations « MDE » (documents de cession de terrain, documents de réalisation des ZAC et lotissements, charte d'objectifs, règlement, ...) et « Energies renouvelables » dans les outils 	<p>Communes (élus ; techniciens)</p>	<p>Parc du Verdon/SMPV</p>	<p>Architectes des Bâtiments de France CAPEB 83 ; CAPEB 04 ; CAUE 83 ; Région/ADEME ; Pays</p>	<p>2009-2010</p>

dans les documents d'urbanisme.	de planification urbaine (dont démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) - Sensibilisation à la densification des centres communaux et la construction de logements collectifs.			Provence Verte ; Pays A3V ; Conseil général 04	
	2.2- Réaliser un « Guide de recommandations » pour une approche durable de l'urbanisme.	Communes (élus ; techniciens)	Parc du Verdon/SMPV	Architectes des Bâtiments de France ; CAUE 83 ; Région/ADEME	2010
3- Promouvoir des pratiques de construction durable	3.1- Edition et diffusion de plaquettes informatives sur l'architecture bio-climatique. NB : Un outil de ce type a déjà été réalisé et diffusé depuis sept.2008 par le Pays de Provence Verte (conçue par l'EIE 83 avec validation Ademe/Région).	Communes + habitants	Parc du Verdon/SMPV	Parc du Verdon / SMPV ; Pays Provence verte	En cours
	3.2- Accompagnement de communes au travers de candidatures à des programmes expérimentaux (ex. appels à projets AGIR)	Communes (élus ; techniciens)	Parc du Verdon	Région/ADEME	2009
	3.3- Elaboration d'un guide local de l'architecture énergétiquement performante (choix des formes, aspects, matériaux, intégration de capteurs solaires etc...) et diffusion aux porteurs de projets et architectes du territoire.	Communes (élus ; techniciens) + habitants + bailleurs sociaux		CAPEB 83 CAPEB 04 ; Région/ADEME ; Parc du Verdon ; ABFs 83 et 04 ; CAUE 83 ; association APPER	2010
	3.4- Mettre à disposition des brochures sur la maîtrise de l'énergie, et les bâtiments de très haute performance énergétique dans les services d'urbanisme (lors des déclarations de travaux ou dépôt de PC).	Habitants	Parc du Verdon /SMPV	Région/ADEME ; Espaces Info Energie	2009-2010
	3.5- Inciter les communes et les communautés de communes du territoire à la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à volet énergétique.	Communes ; EPCI (élus ; techniciens)		Espaces Info Energie ; Pays A3V ; Parc du Verdon /SMPV	2010
	3.6- Soutien aux formations de professionnels locaux aux nouvelles techniques durables de la construction (ex. accueil délocalisé de formations).	Communes (élus ; techniciens) ; Bailleurs sociaux ;		Architectes ; CAUE 83. CAPEB 83 CAPEB 04 ; Parc /SMPV	2009-2010
4- Gérer efficacement le patrimoine communal en visant l'exemplarité	4.1- Sensibilisation du personnel communal à la maîtrise de l'énergie et à l'évolution de la réglementation : → Elaboration, mise en œuvre d'un programme annuel de sensibilisation-formation des agents (participation sur la base du volontariat). Premiers thèmes pressentis : - Efficacité énergétique des bâtiments (normes à venir dans la perspective du Grenelle et au-delà) - Eclairage public (efficacité énergétique ; pollution lumineuse..) NB : - Sondage préalable à effectuer pour connaître l'état de la demande (Possibilité de réaliser plusieurs sessions sur la base du découpage géoclimatique est/ouest	Communes (élus ; techniciens)	Parc du Verdon	Région/ADEME ; CNFPT ; EIE 83 ; CAPEB 83 et 04 ; FDCE 04 et Symielecvar	2009-2010

	du territoire), - appui sur l'expérience des communes AGIR « collectivités lauréates », ayant retenu cette action dans leurs plans d'actions.				
	4.2- Réaliser une opération de construction ou de réhabilitation d'un bâtiment public (y compris logements sociaux communaux) avec des objectifs équivalents au minimum à la basse consommation pour la construction ou la réhabilitation de bâtiments communaux.	Communes (élus ; techniciens)	Communes	Région/ADEME ; <u>Parc du Verdon</u>	2010
	4.3- Réaliser une opération de réhabilitation exemplaire, notamment du point de vue énergétique, sur un bâtiment à fort enjeu patrimonial. <u>NB</u> : voir dans quelle mesure la CAPEB, les CMA et des associations de sauvegarde du patrimoine pourraient être intégrées au projet (par exemple via chantiers de « formation » avec valorisation de savoir-faire et de matériaux traditionnels pour la conservation du patrimoine architectural) ; dans ce cadre il serait donc possible d'étendre la démarche à l'ensemble du territoire. <u>NB</u> : ce projet peut être favorisé en investissant des bâtiments classés qui pourraient bénéficier de soutiens financiers extérieurs.	Communes (élus ; techniciens) ;	Communes	Architectes des Bâtiments de France ; <u>CAPEB 83 & 04 ; Chambres de Métiers ; Région / Ademe ; <u>Parc du Verdon</u></u>	2010-2011
5- Inciter les communes et intercommunalités à mettre en œuvre un Conseil en énergie partagé.	5.1- Proposer un accompagnement à des communes ou intercommunalités volontaires pour définir leurs besoins en conseil	Communes (élus ; techniciens)	<u>Parc du Verdon</u>	Région/ADEME	2009-2010
6- Promouvoir une démarche d'éco-responsabilité	6.1- Engager des actions de MDE sur les locaux du Parc et du SMPV. <u>NB</u> : une démarche de type Bilan Carbone a été lancée au niveau du Parc.	Salariés ; élus	<u>Parc du Verdon / SMPV</u>	Equipes salariées PNR et SMPV	2009
	6.2- Recenser et diffuser les démarches éco-responsables existantes sur le territoire et créer un réseau d'échanges de bonnes pratiques animé par le Parc.	Communes (élus ; techniciens)	<u>Parc du Verdon</u>	Région/ADEME	2010
	6.3- Organisation d'une demi-journée de sensibilisation sur l'éco-responsabilité présentant les enjeux et les modalités de mise œuvre de ce type de démarches (gestes éco-responsables ; politique d'achats et commande publique responsable).	Communes (élus ; techniciens)	<u>Parc du Verdon</u>	Région/ADEME	2010
	6.4- Accompagnement d'au moins 2 communes volontaires dans la réalisation de leur Bilan Carbone® <u>NB</u> : le Bilan Carbone® est un outil permettant de traduire en Gaz à effet de serre le fonctionnement d'une organisation (ex. collectivité ; entreprise...).	Communes (élus ; techniciens)	<u>Parc du Verdon</u>	Région/ADEME	2009

7- valoriser et partager les bonnes pratiques du territoire	7.1- Capitalisation des opérations originales ou exemplaires (listing général + fiches sommaires) en vue de leur valorisation (organisation de visites ; article dans « Par nature » ; études de cas potentielles pour le cycle de sensibilisation- formation ; mutualisation d'outils)	Communes (élus ; techniciens)	Parc du Verdon / SMPV	Région/ADEME	2009-2010
8- Maîtriser les impacts énergétiques et climatiques des déchets par une meilleure connaissance de ce secteur	8.1 - Réalisation d'une étude sur l'impact énergétique et climatique de toute la chaîne des déchets sur le territoire du Verdon	Collectivités (SIVOM) ; communes ; habitants	Parc du Verdon	Région/ADEME ; SIVOM ; <u>Syndicat Mixte, Communautés de communes</u>	Juin 2009
9 - Engager une stratégie territoriale de lutte contre le changement climatique et de maîtrise de l'énergie	9.1 - Elaborer et mettre en place un Plan Climat Territorial sur le territoire du Verdon et du Syndicat Mixte des Pays du Verdon	Collectivités territoriales et locales Acteurs privés et publics Institutions Habitants	Parc du Verdon	Région/ADEME ;	Septembre 2009

Objectif stratégique 6 : Réduire la dépendance aux énergies fossiles

Constats	<ul style="list-style-type: none"> Le fioul et les produits pétroliers représentent la moitié des consommations énergétiques du territoire. Les consommations électriques du territoire représentent 22% de la consommation finale du territoire et sont couvertes dans leur totalité par les productions d'électricité hydraulique. Les communes du Verdon (principalement ouest) sont de plus en plus sollicitées par des opérateurs privés en recherche de disponibilités foncières afin d'y installer des centrales solaires (photovoltaïque et thermique) de grande ampleur. Un groupe de travail, constitué d'élus de communes prospectées et d'experts, a été créé pour mieux contrôler l'accueil de ces projets. La filière du bois-énergie (plaquette forestière) n'est pas encore très développée, plusieurs études de faisabilité ont été lancées. Seule une commune (Quinson) est équipée d'une chaufferie bois (plaquette) en fonctionnement. Les potentiels restent difficilement quantifiables mais sont importants. 				
Objectifs opérationnels	Actions : <u>EN SOULIGNE</u> : actions déjà réalisées ou en cours sur le territoire	Bénéficiaires	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires mobilisables (en souligné ceux souhaitant être impliqués dans l'action)	démarrage
1- Promouvoir les énergies renouvelables de substitution	1.1- Faire connaître les gisements identifiés par type d'énergies renouvelables (extrait ad hoc du bilan énergétique).	Communes (élus, techniciens) ; acteurs	Parc du Verdon		2009
	1.2- Mettre à disposition un listing des professionnels locaux (artisans installateurs d'équipements ; architectes ; associations...) ; bénéficiant de labels et démarches de qualité ou communiquer les liens existants vers ce type de ressource.	Communes (élus, techniciens) ; acteurs ; habitants	Parc du Verdon	Région/Ademe ; <u>CAPEB 83 et 04</u>	2009
	1.3- Etudier la création d'un fonds à la MDE (Maîtrise de Demande en Energie) à partir des revenus générés sur les projets communaux ou privés de production industrielle d'électricité (ex. parcs solaires). (travail suivi par le groupe de travail Energie du Parc).	Communes (élus, techniciens)	Parc du Verdon	Région/Ademe ; Caisse des dépôts ; Cap'Energies	2010
	1.4- Promouvoir l'achat d'électricité verte pour l'éclairage public (pourcentage minimum préconisé à définir).	Communes (élus, techniciens)	Parc du Verdon	SIE ; FDCE 04 ; SYEMELECVAR	2009
	1.5- Solaire Photovoltaïque : parcs solaires de production industrielle Suivi du développement de parcs solaires sur le territoire du Verdon (application de principes et de modalités d'accueil des projets pour une bonne intégration paysagère et environnementale et éviter un développement incontrôlé des projets ; inscription du projet dans une politique énergétique plus globale, basée sur la Démarche NégaWatt). NB : travail en cours dans le cadre de la mission développement économique du Parc via un groupe de travail « Energie ».	Communes (élus, techniciens)	Parc du Verdon	<u>Chambre d'agriculture 04</u>	2009

	<p>1.7- Solaire en équipement individuel : photovoltaïque et thermique : l'action peut se découper en 2 temps :</p> <p>1.61- Un temps de réflexion avec les acteurs concernés (membres du groupe de travail « énergie » du Parc ; prescripteurs ; artisans, services instructeurs de l'état...) pour produire des grands principes sur les préconisations : qualité des installations autour du choix des produits et de leur mise en œuvre (intégration dans le paysage bâti et environnant).</p> <p>1.62- L'élaboration d'une plaquette de préconisation sur les installations, dédiée aux habitants</p> <p>NB : à rapprocher également de l'objectif stratégique 2 / objectif opérationnel 3 / action 3.3.</p>	Communes (élus, techniciens) ; artisans ; habitants		CAPEB 83 et 04 ; <u>association APPER</u> ; Architectes des bâtiments de France ; CAUE 83	2 ^{ème} semestre 2009 - 2010
	<p>1.7- Biomasse</p> <p>- <u>Structuration de la filière bois-énergie</u></p> <p>- <u>Accompagnement sur des appels à projets dédiés à l'installation de chaufferie-bois</u></p>	Communes (élus, techniciens)	Parc du Verdon (via la mission Forêt)	Pays Provence Verte ; Pays A3V	2009-2010
	<p>1.8- Eolien</p> <p><u>Identification des communes intéressées par l'installation de fermes éoliennes (PNRV, état des lieux réalisé).</u></p>	Communes (élus, techniciens)	Parc du Verdon		En cours
2- Favoriser l'émergence de filières liées à l'éco-construction	<p>2.1- Réflexion sur l'opportunité de productions de matériaux isolants à partir de produits naturels (laine de mouton, chanvre, paille de lavande, bois...). Evaluation sommaire des gisements ; Contacts avec les professions et/ou leur représentation ; capitalisation de démarches similaires sur d'autres territoires.</p> <p>NB : à relier avec l'objectif stratégique 5 ; action 2.3</p>	Agriculteurs ; artisans ;	Parc du Verdon	<u>chambres d'agriculture 83 et 04</u> ; CAPEB 83 et 04 ; ADEME ; Cap'Énergies ; <u>Pays A3V</u> ; <u>Pays de Provence Verte</u>	2009-2010

NB : Les indicateurs et les coûts estimatifs sont traités, dans la mesure des informations disponibles, au sein des fiches actions.